



EXPERTISE

DES HERBIERS AQUATIQUES DE CHARACEAE DES ETANGS DE LA BARETTE A CORBIE (80).

Décembre 2017

**CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE /
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE
BAILLEUL**

Conservatoire Botanique National



Photos de couverture : Marais de la Barette à Corbie (80) ; © R. Coulombel, Août 2017

Travaux co-financés par l'Union européenne avec le Fond Européen de Développement Régional et l'aide des partenaires suivants :



EXPERTISE DES HERBIERS AQUATIQUES DE CHARACEAE DES ETANGS DE LA BARETTE A CORBIE (80)

Coordination de la mission et rédaction

Aymeric WATTERLOT

Raphaël COULOMBEL

Relecture

Jean-Christophe HAUGUEL

Décembre 2017

**CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE agréé
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL**

SOMMAIRE

1) PRESENTATION DE L'ETUDE	5
1.1) Introduction.....	5
1.2) Méthode d'échantillonnage	5
2) RESULTATS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1) Les herbiers à Characeae	6
2.2) Les plantes vasculaires observées.....	9
3) ANALYSE PATRIMONIALE ET DISCUSSION	10
CONCLUSION.....	12
BIBLIOGRAPHIE	14

1) PRESENTATION DE L'ETUDE

1.1) Introduction

Le site des « Etangs de la Barrette » s'étend sur les communes de Corbie et de Vaux-sur-Somme, c'est une propriété du Conseil départemental de la Somme, qui comptabilise une surface de 39,80 hectares, géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (CEN Picardie).

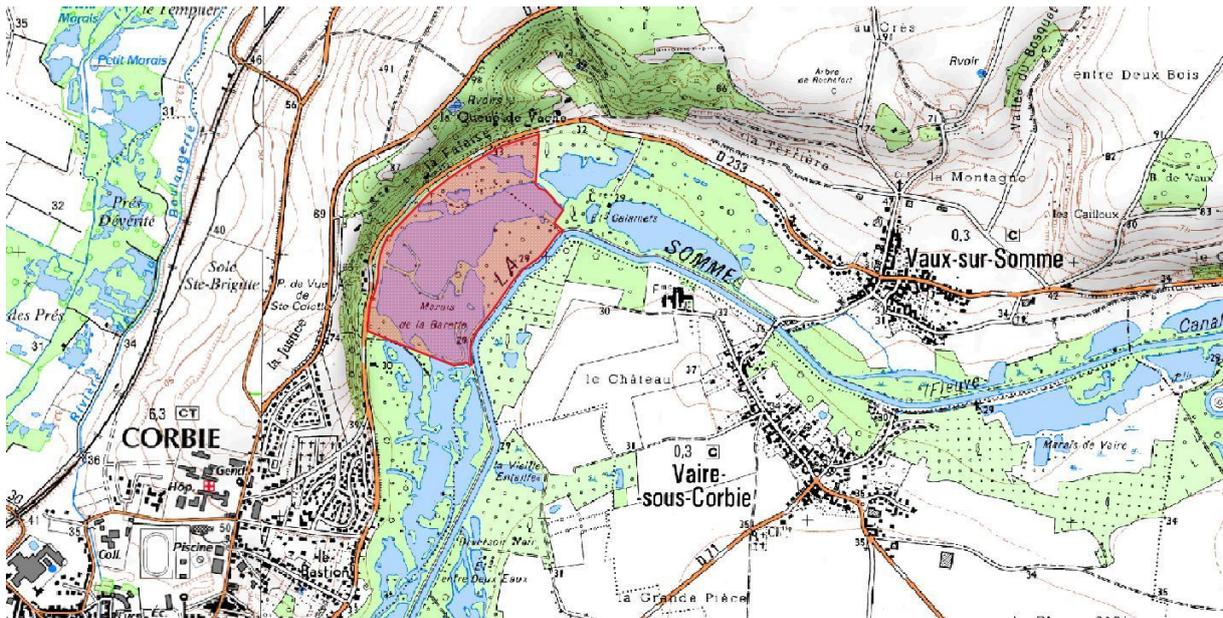


Figure 1: Localisation du site des Etangs de la Barrette (périmètre délimité en rouge).

Source : Fond IGN ; Scan 25, 2014. Echelle 1 : 12 000

C'est à des fins d'inventaires et dans l'objectif d'acquérir des connaissances ciblées sur les peuplements charophytiques du site, qu'une journée de prospection a été réalisée par le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL).

1.2) Méthode d'échantillonnage

Une journée d'expertise a été réalisée le 11 Août 2017, par Aymeric WATTERLOT et Raphaël COULOMBEL du CBNBL. Pour cela l'étang a été parcouru à l'aide d'un canoë et des prélèvements ont été effectués à l'aide de deux grappins.

Dans un premier temps l'ensemble des berges a été prospecté à vue depuis le canoë, pour identifier les peuplements de charophytes susceptibles de se développer sur les berges, les banquettes peu profondes et dans les zones de haut fond. En parallèle, plusieurs centaines de lancés de grappin ont été effectuées, afin d'inventorier les herbiers susceptibles de se développer dans la lame d'eau plus profonde, et donc non visibles depuis la surface.

Les charophytes récoltés en chaque point, ont été disposés dans des pots numérotés, puis identifiés ultérieurement sous loupe binoculaire.

2) RESULTATS

2.1) Les herbiers à Characées

La journée de prospection nous a permis de mettre en évidence plusieurs localités hébergeant des charophytes sur le site. Huit pointages ont été réalisés à l'aide d'un GPS (cf. figure 2) pour localiser précisément les différentes stations de characées repérées. Au total, 4 taxons de characées ont été identifiés sur le site.



Figure 2: Localisation des prélèvements de characées effectués le 11 08 2017 sur les Etangs de la Barette à Corbie.
Source : BD Ortho 2013 ; Echelle 1 : 5 000.

Les 8 points ayant fait l'objet de prélèvements de characées, sont énumérés ci-dessous et sont accompagnés d'une description succincte concernant les conditions écologiques de l'habitat.

Les statuts de rareté et de menace des espèces sont issus de l'Inventaire des characées sur le territoire picard, selon Watterlot & Prey, 2016.

Point 001 :

- ***Chara aspera*** Deth. ex Willd (R; NT)
- ***Chara contraria* var. *contraria*** A. Br. ex Kütz. (AR; LC)

Ecologie : sur banquette para-tourbeuse, en zone de battement des niveaux d'eau avec *Carex elata*. Profondeur d'eau de 10 cm environ.

Point 002 :

- ***Chara aspera*** Deth. ex Willd (R; NT)
- ***Chara contraria* var. *contraria*** A. Br. ex Kütz. (AR; LC)

Ecologie : sur banquette para-tourbeuse, en zone de battement des niveaux d'eau avec des restes de touffe rhizomateuse de *Carex* sénéscent. Profondeur d'eau de 10 cm environ.



Figure 3: Banquette para tourbeuse exondée, avec des characées en bordure rivulaire (écologie des points n°001 & 002).
© R. Coulombel ; Août 2017.

Point 003 :

- ***Chara contraria* var. *contraria*** A. Br. ex Kütz. (AR; LC)

Ecologie : quelques individus sur berge peu profonde au substrat caillouteux, avec 10 cm d'eau plus ou moins claire.



Figure 4: Berge caillouteuse et peu profonde du prélèvement n° 003
© R. Coulombel ; Août 2017.

Point 004 :

- ***Chara vulgaris f. longibracteata* (Kütz. in Reich.) J. Gr. & B.-W. (PC ; LC)**

Ecologie : taxon très localisé avec peu d'individus, sur une berge tourbeuse peu profonde, avec 15 cm d'eau plus ou moins claire.

Point 005 :

- ***Chara contraria var. contraria* A. Br. ex Kütz. (AR; LC)**
- ***Chara contraria var. hispidula* A. Br. ex Kütz. (AR; LC)**
- ***Chara vulgaris f. longibracteata* (Kütz. in Reich.) J. Gr. & B.-W. (PC ; LC)**

Ecologie : sur banquette tourbeuse de pied de berge, avec 20 cm d'eau plus ou moins claire.

Point 006 :

- ***Chara contraria var. contraria* A. Br. ex Kütz. (AR; LC)**

Ecologie : sur une butte de substrat tourbeux, proche de la surface, avec 5 cm d'eau recouvrant le substrat. Individus visibles à l'œil nu avec un recouvrement très faible sur le substrat dénudé.

Point 007 :

- ***Chara contraria* var. *contraria* A. Br. ex Kütz. (AR; LC)**
- ***Chara aspera* Deth. ex Willd (R; NT)**

Ecologie : sur un haut fond, formant une plage caillouteuse de quelques dizaine de m², avec environ 10 cm d'eau. Quelques individus répartis sporadiquement, visibles à l'œil nus parmi les individus de *Nuphar lutea*, avec un recouvrement très faible sur le substrat.

Point 008 :

- ***Chara contraria* var. *contraria* A. Br. ex Kütz. (AR; LC)**

Ecologie : quelques individus sur une banquette tourbeuse peu profonde, avec environ 5 cm d'eau.

Notons qu'en 2015, David ADAM (CEN Picardie) avait prélevé un spécimen nitelloïde proche de *Nitella* cf. *mucronata*. L'échantillon n'avait pas permis de déterminer avec certitude l'espèce. Une recherche spécifique du taxon a été réalisée, en 2017, sur la base d'un pointage GPS transmis par David Adam mais aucune characée n'y a été trouvée. Il n'est donc pas possible de confirmer la présence de *Nitella mucronata* sur le site.

Concernant les végétations à Characées, les herbiers présents sur le site n'ont pas pu faire l'objet d'une caractérisation phytosociologique. Ils sont paucispécifiques, ils se développaient sur des surfaces restreintes souvent dans des conditions dégradées. Ces paramètres illustrent parfaitement le caractère pionnier des Characées et dans le cas présent, ces éléments semblent indiquer que les herbiers à Characées recensées correspondent soit à des groupements monospécifiques soit à des communautés basales.

2.2) Les plantes vasculaires observées

L'objectif de nos prospections fût uniquement d'inventorier les characées présentes sur le site, néanmoins plusieurs autres espèces dont plusieurs hydrophytes enracinés ont été relevées au cours de cette journée d'inventaire. C'est pourquoi, bien que ce ne fût pas notre priorité, les autres plantes aquatiques observées sont listées ici, avec une localisation très approximative.

A savoir six taxons d'intérêt patrimonial en Picardie, d'après le catalogue de la flore vasculaire de Picardie (Hauguel & Toussaint, 2012) :

- ***Myriophyllum verticillatum* (R; NT)** un pied à la dérive observé au milieu de l'étang Nord du site.
- ***Hippuris vulgaris* (R; NT)** présent devant la hutte de chasse « Fernand Masse » et quelques pieds à la dérive observés sur le site.

- ***Schoenoplectus lacustris*** (R; VU) présent devant la hutte de chasse « Fernand Masse » et sur la frange Est de l'étang Nord du site.
- ***Ranunculus circinatus*** (R; NT) présent ci et là dans l'étang Nord du site et notamment, bien représenté devant l'observatoire des « eaux bleues ».
- ***Utricularia gr. australis / vulgaris*** (R; NT) observé en pied de berge en plusieurs secteurs du site, mais essentiellement sur la partie Sud, à l'Est de la Hutte de chasse « Fernand Masse », où il existe un minimum de dix stations de cette Utriculaire.
- ***Potamogeton berchtoldii*** (R ; LC) présent sporadiquement sur le site, notamment sur la frange Ouest de l'étang Nord (à proximité de l'observatoire des « eaux bleues »).

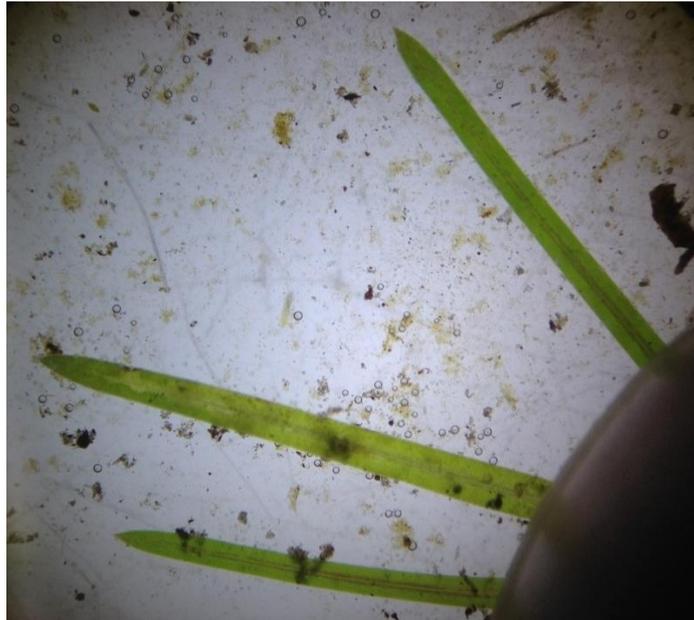


Figure 5: Photo de la physionomie des feuilles de *Potamogeton berchtoldii*, à travers la loupe binoculaire.
© R. Coulombel ; 2017

Et trois taxons plus communs dans les pièces d'eau de la région :

- ***Ceratophyllum demersum*** (PC; LC) dominant en profondeur sur l'étang Nord du site et localement abondant dans les clarières du *Nymphaeo albae - Nupharetum luteae* de l'étang Sud.
- ***Najas marina*** (AR; LC) présent ci et là sur le site, notamment dans les zones profondes.
- ***Potamogeton pectinatus*** (PC; LC) dominant sur la frange Est de l'étang Nord du site, formant des herbiers aquatiques affleurant à la surface de l'eau, sur plusieurs dizaine de mètres carré.

3) ANALYSE PATRIMONIALE ET DISCUSSION

Parmi le cortège de characées observé sur le site des "Etangs de la Barette", *Chara aspera* ressort nettement comme le taxon le plus intéressant. En effet ce dernier, qui est plus fréquemment observé sur le littoral picard, n'a fait l'objet que de quelques mentions

ponctuelles dans les marais intérieurs (d'où ses niveau de rareté et de menace renseignés comme étant rare et quasi menacé). Il est connu des marais de Sacy-le-Grand (60) et dans le contexte de la vallée de la Somme, il n'était jusqu'à présent pas connu en amont de la commune de Long (Cf. figure 6).

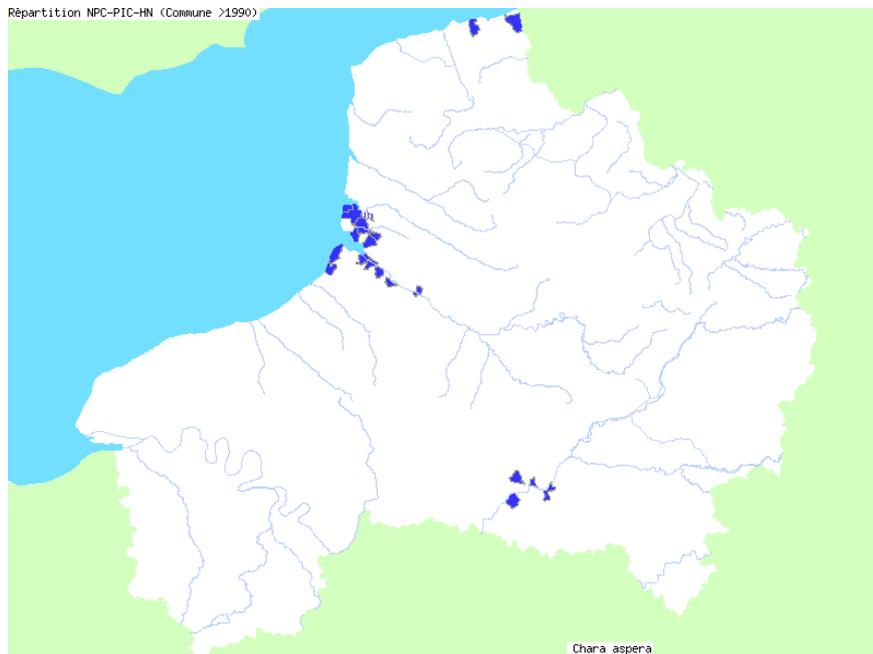


Figure 6: Cartographie de la répartition de *Chara aspera* sur le territoire d'agrément.
Source: Base de donnée en ligne du CRP/CBNBL: Digitale2, consulté le 18 08 2017.

Les deux infrataxons de *Chara contraria* (AR; LC), (*Chara contraria* var. *hispidula* et *Chara contraria* var. *contraria*) sont tous deux plus largement rencontrés dans les zones humides picardes (Cf. figure 7). Il est donc assez cohérent de l'avoir observé sur le site en plusieurs stations.

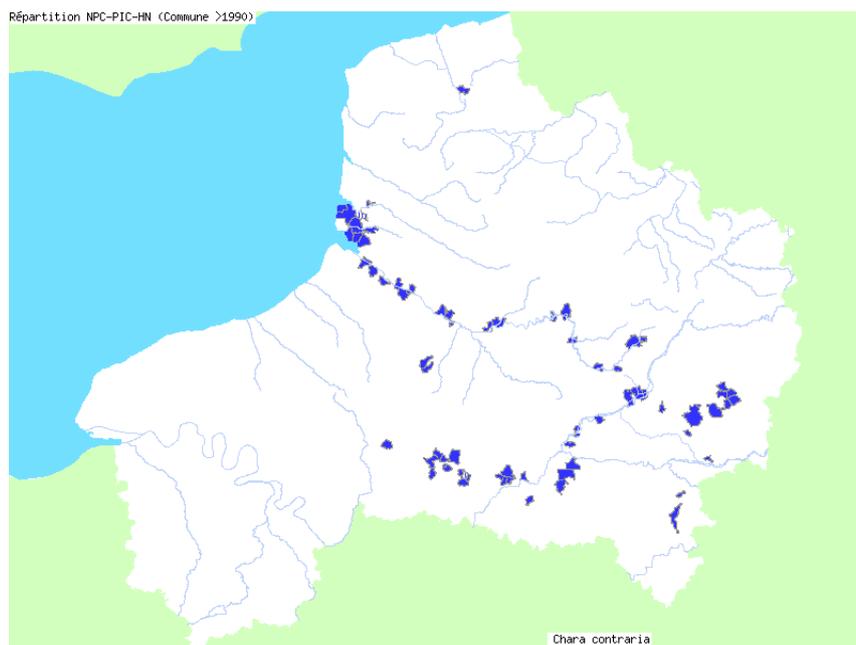


Figure 7: Cartographie de la répartition de *Chara contraria* s. l. sur le territoire d'agrément.

Par ailleurs, notons que la zone la plus ouverte du site, avec du bas-marais à *Thelypteris palustris*, *Ranunculus lingua*, *Juncus subnodulosus*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Equisetum fluviatile*, *Cladium mariscus* et *Typha angustifolia* possède quelques gouilles, hors d'eau lors de notre passage, mais qu'il serait intéressant de prospecter en début de saison. Notamment au mois d'avril pour les espèces de charophytes à développement vernal (c'est-à-dire à développement printanier, comme c'est le cas pour les taxons du genre *Tolypella*).

Cette zone à fort enjeux floristiques (contenant au moins 30 pieds de *Ranunculus lingua*) à l'Est de la hutte de chasse « Fernand Masse », commence à se fermer progressivement du fait de la colonisation des ligneux. Il serait judicieux, pour améliorer l'état de conservation de l'habitat et donc conserver le patrimoine naturel, de poursuivre les actions de fauche annuelle sur cette zone de bas-marais d'une surface de l'ordre de 2 500 m². Il serait souhaitable de mobiliser les chasseurs de gibier d'eau à ce sujet afin de convenir avec eux de la zone à maintenir ouverte et de caler une période d'intervention optimale à savoir, la réalisation d'une fauche exportatrice (pas avant mi-août). Au regard de la proximité de la hutte de chasse, les chasseurs de gibiers d'eau seront probablement très enclin à préserver cette zone de bas-marais. Ce qui permettrait de répondre à un double objectif : d'une part à des fins conservatoires pour préserver la flore et les habitats remarquables présents et d'autre part à des fins cynégétique via l'entretien de "platières à bécassine", favorables aux activités de chasse du gibier d'eau.

CONCLUSION

Cette expertise a permis de recenser quatre espèces du genre *Chara* et notamment, *Chara aspera* qui a été localisée en deux stations distinctes sur le site. Les étangs de la Barette représentent désormais la station la plus à l'est du département de la Somme, pour *Chara aspera*. Sur les pièces d'eau, huit taxons d'hydrophytes et un héliophyte ont également été recensés, dont 6 sont d'intérêt patrimonial pour la Picardie. Sur une zone terrestre (à proximité de la hutte de chasse) un rapide inventaire, non exhaustif, nous a permis de mettre en évidence la présence d'un cortège d'espèces de bas-marais alcalin, dont sept sont d'intérêt patrimonial pour la région et une est protégée à l'échelle nationale, à savoir la Grande douve (*Ranunculus lingua*).

Pour augmenter le potentiel d'accueil des charophytes sur le site, il serait intéressant d'avoir plus de gouilles tourbeuses, de trous d'eau et de zones rivulaires à exondation estivale. C'est pourquoi il est vivement conseillé de maintenir une fauche annuelle sur la zone de bas marais précédemment citée de manière à conserver ce milieu ouvert avec une inondabilité suffisante durant le printemps.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLY, G. & SCHAEFER, O., 2010. *Guide illustré des Characées du nord-est de la France.*

Conservatoire Botanique national de Franche-Comté. 96 p.

CIRUJANO, S., CAMBRA, J., SANCHEZ CASTILLO, P.M., MECO, A. & FLOR ARNAU, N., 2007. *Flora ibérica. Algas continentales. Carófitos (Characeae).* pp. 1-132. Real Jardín Botánico.Madrid.

CORILLION, R., 1975. *Flore et végétation du Massif Armoricaïn.* Tome IV : Flore des Charophytes du Massif Armoricaïn et des contrées voisines d'Europe occidentale. 216 p. Paris.

HAUGUEL J.-C. & TOUSSAINT B. (coord.), 2012. *Inventaire de la flore vasculaire de la Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts.* Version n°4d - novembre 2012. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Société Linnéenne Nord-Picardie, mémoire n.s. n°4, 132 p. Amiens

LAMBINON J., VERLOOVE F., DELVOSALLE L., TOUSSAINT B., GEERINCK D., HOSTE I., VAN ROSSUM F., CORNIER B., & SCHUMACKE R., VANDERPOORTEN A., & VANNEROM H. 2012. Sixième édition de la *Nouvelle flore de la Belgique, du grand-duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines.* Edition du Jardin botanique nationale de Belgique. 1195 p. Meise.

MOURONVAL, J.-B., BAUDOUIN, S., BOREL, N., SOULIÉ-MÄRSCHÉ, I., KLESCZEWSKI, M. & GRILLAS, P., 2015. *Guide des Characées de France méditerranéenne.* Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Paris. 214 p.

WATTERLOT, A & PREY, T., 2016. *Inventaire des Characées sur le territoire picard (Aisne, Oise et Somme) : Évaluation patrimoniale - Version n°2 / décembre 2016.* Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, 30 p. + annexes. Bailleul.